



Vu pour être annexé à  
Le Maire,

Cédric MAUREL

le 29/03/2023. A Bessières le 30/03/2023.

---

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

---

Conseil municipal du 29 mars 2023



Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF



Berger  
Levrault

Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur sa situation. Les chiffres énoncés sont prévisionnels.

En effet, conformément aux articles L. 2312-1<sup>e</sup> L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales, le débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu dans les deux mois avant le vote du budget primitif.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire constitue la première étape du cycle budgétaire et contient différentes informations permettant d'alimenter le Débat d'orientation budgétaire, notamment le contexte économique et budgétaire et la situation financière de la collectivité.

Les grandes orientations budgétaires seront présentées afin de définir l'élaboration du budget principal de la commune de Bessières et ses budgets annexes.

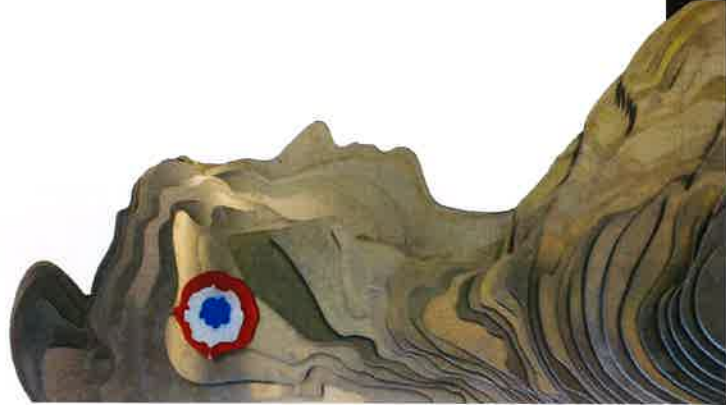
# SOMMAIRE

## I. Contexte économique

1. Contexte international
2. Contexte européen
3. Contexte national

## II. La commune de Bessières

1. Contexte général de la ville de Bessières
2. Les résultats prévisionnels de l'exercice 2022
3. Rétrospectives 2019 à 2022 – section de fonctionnement
4. Prospectives 2023 à 2026 – section de fonctionnement



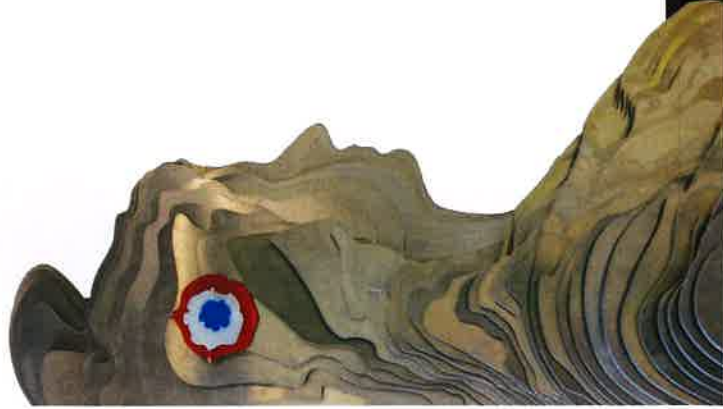
# SOMMAIRE (suite)

## III. Les orientations budgétaires

1. Rappel des différentes sections
2. Les dépenses de fonctionnement
3. Les recettes attendues en 2023
4. La dette
5. Les grands projets scolaires
6. Les investissements prévisionnels 2023

## IV. Les budgets annexes

1. La Cuisine centrale
2. Le Centre de Formation d'Apprentis
3. Le Lotissement Communal
4. Proposition de création d'un budget annexe Maison Pluridisciplinaire de santé



Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berger  
Levrault

Source DOB 2022 Cais

23/03/2023



**IB**  
**ESSIÈRES**

## I- Contexte économique

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berser  
Levisuit

# 1. Contexte international

23/03/2023



## 1. Contexte international

L'année 2022 a été marquée par un choc géopolitique majeur : la guerre en Ukraine, ainsi qu'une crise énergétique.

Après une année 2021 marquée par une reprise économique dynamique, 2022 semblait s'inscrire dans la poursuite et la confirmation de la reprise de l'activité.

Cependant, l'accumulation tout au long de l'année de facteurs défavorables a conduit à revoir progressivement à la baisse les attentes en termes de croissance économique.

Le retour progressif de l'inflation depuis fin 2021, principalement amplifié par l'envolée des prix de l'énergie et le choc d'offre post-covid, s'est accéléré en 2022 avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie pour atteindre des niveaux record.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berger  
Levrault

## 2. Contexte européen

23/03/2023



## 2. Contexte européen

Dans la zone Euro, la hausse des prix à la consommation s'est accentuée ces derniers mois. Le taux d'inflation annuel de la zone Euro s'est établi à 8,6% en janvier 2023, contre 9,2% en décembre 2022, selon Eurostat.

L'inflation que l'on observe jusqu'alors est essentiellement importée et résulte en grande partie – pour les deux tiers environ pour la zone Euro – des prix de l'énergie et de l'alimentation.

La forte hausse récente des prix internationaux du gaz a conduit la Banque Centrale Européenne à prévoir un pic d'inflation fin 2022, début 2023.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berger  
Levrault

## 3. Contexte national

23/03/2023

### 3. Contexte national

#### La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Les collectivités territoriales ont été associées entre 2014 et 2017 à l'effort de redressement des finances publiques par la diminution de l'enveloppe qui leur est allouée. Cette enveloppe est stable depuis 2018.

En matière de dotations, la LFI pour 2023 amorce une augmentation de la dotation globale de fonctionnement (DGF), après 12 années de gel ou de baisse. Avec les 320 millions d'euros supplémentaires engagés par l'Etat, la dotation forfaitaire des communes et la dotation de compensation des intercommunalités à fiscalité propre ne seront pas rabaissées.

Au total, "95 % des communes" verront leur DGF "augmentée ou stabilisée" en 2023, selon Bercy. Sur ce montant, 200 millions d'euros seront affectés à la croissance de la dotation de solidarité rurale (DSR) - en sachant qu'au moins 60 % bénéficieront à la part péréquation - et 120 millions d'euros iront à l'augmentation de la dotation de solidarité urbaine (DSU). Cependant, le total de cette enveloppe supplémentaire sera loin de compenser l'inflation, comme l'ont pointé les associations d'élus locaux.

### 3. Contexte national

#### La Dotation de Solidarité Rurale (DSR) 2023

Le texte contient également plusieurs dispositions techniques, d'une importance non négligeable, sur les dotations aux collectivités. Ainsi, les évolutions des attributions de DSR "cible" - qui, pour rappel, bénéficient aux 10.000 communes rurales les plus défavorisées - seront encadrées, à partir de 2023 (article 195).

D'une année à l'autre, une commune ne pourra ni subir une perte de plus de 10%, ni enregistrer un gain supérieur à 20%.

### 3. Contexte national

Évolution de certains indices impactant la dépense locale est à prendre en considération : selon l'INSEE (estimations T3 2022 évolution réalisée sur 11 mois de 2021 en comparaison des 11 mois de 2022) :

- Les produits alimentaires : +6,8%
- Combustibles et carburant : +45,3%
- Electricité gaz : + 63,6%
- TPO1 (index général tous travaux) : +10,3%

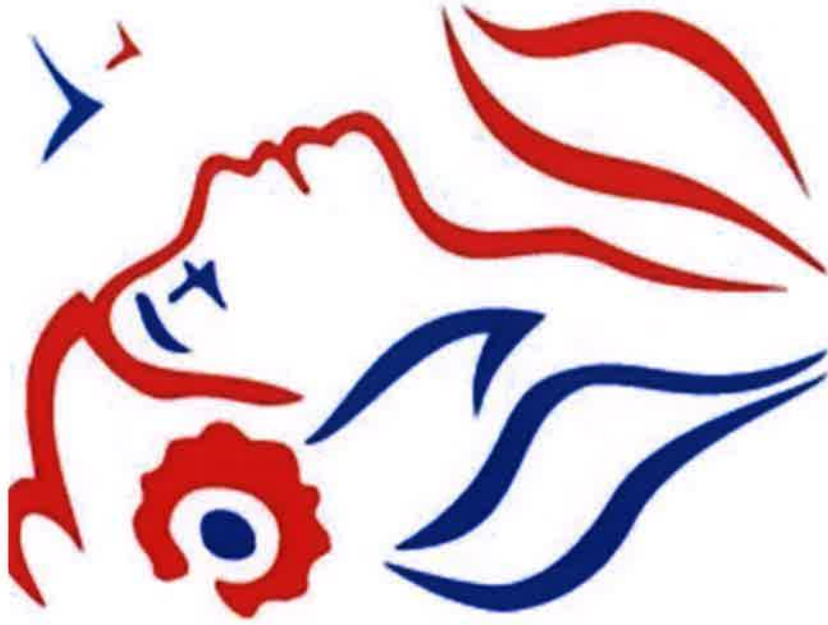
### 3. Contexte national

Le Fonds national de Péréquation des recettes fiscales Intercommunales et Communales (FPIC)

Pour rappel, ce fonds, décidé en 2012, repose sur le principe de péréquation horizontale (transferts entre collectivités).

Il est chargé de favoriser une réduction des inégalités fiscales sur l'ensemble du territoire.

Le Projet de Loi de Finances 2023 maintient ce dispositif. L'enveloppe nationale du FPIC est maintenue depuis 2016 à 1 Milliard d'euros.



## II- La commune de Bessières



# 1. Contexte général de la ville de Bessières

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

23/03/2023

Berser  
Levisuit

## Contexte général de la ville de Bessières

Il est important de rappeler le contexte dans lequel évolue la commune de Bessières.

La population est en constante augmentation depuis plusieurs années.

La ville compte 4 258 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2023 en référence au dernier recensement de la population en 2018.

L'année a été marquée par une sortie de crise sanitaire avec l'allègement des mesures COVID, ainsi que le déclenchement d'une crise géopolitique survenue en Ukraine depuis le 24 février 2022.

Les Bessiérains ont fait preuve d'un grand élan de solidarité en accueillant des familles de réfugiés depuis le 23 mars 2022. Depuis, certaines d'entre elles sont retournées dans leur pays pour retrouver leurs proches. Certaines sont encore en à Bessières ou dans la région.

## Les ratios

RATIO/ANNÉE	ANNEES	Référence	2019	2020	2021	2022
	POPULATION DGF	3500	4100	4132	4189	4194
1	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT/HAB	1232	1141	1066	1138	1197
2	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT/HAB	1287	1357	1295	1305	1379
3	IMPÔTS DIRECTS/HAB	476	407	417	391	411
4	DGF/HAB	213	58	60	58	55
5	DEPENSES EQUIPEMENT BRUTES/HAB	325	477	188	128	445
5,5	ANNUITE DETTE/HAB	120			77	78
6	DETTE/HAB	907			755	607

## Soldes intermédiaires de gestion

ANNEE	2020	2021	2022
Recettes réelles de Fonctionnement	5 351 463	5 532 721	5 783 997
Charges réelles de Fonctionnement	4 287 738	4 658 729	5 023 651
Epargne de gestion	1 063 725	873 992	760 346
intérêts de la dette	118 613	111 741	109 732
Epargne brute	945 112	762 251	650 614
Epargne brute rectifiée	745 112	762 251	755 614
capital de la dette	202 345	210 212	218 699
Epargne nette	742 767	552 039	431 915
Epargne nette rectifiée	542 767	552 039	536 915

Nous pouvons constater qu'en 2020, la crise sanitaire a engendré une baisse des dépenses de fonctionnement d'environ 200 000€, quant aux dépenses de 2022, elles ont été majorées en raison d'une régularisation de la taxe Econotre d'environ 105000€ et diverses antériorités régularisées, malgré tout les épargnes demeurent stabilisées.



## **2. Les résultats prévisionnels de l'exercice 2022**

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berser  
Levisuit

23/03/2023

## Les résultats prévisionnels de l'exercice 2022

### Section de Fonctionnement

Sur la section de fonctionnement, le compte administratif prévisionnel fait apparaître les chiffres suivants :

En dépense (rattachement de dépenses compris) : - 5 759 361,62 €

En recette (rattachement de produits compris) : + 6 221 876,82 €

Un excédent de 462 515,20 euros a donc été généré en 2022.

## Les résultats prévisionnels de l'exercice 2022

### Section investissement

Sur la section d'investissement, le compte administratif prévisionnel fait apparaître les chiffres suivants :

En dépense :

2 037 066,74 €

En recette :

913 869,68 €

Total = - 1 123 197,06 €

RAR recettes : 593 342,64 € - RAR dépenses: 377 748,89 € = Solde positif : +215 593,75 €

Total = 907 603,31 €

La section d'investissement 2022 fait apparaître un besoin de financement de 1 123 197,06 € (hors RAR) soit un résultat rectifié de 907 603, 31 € (RAR dépenses et produit inclus).



## Les résultats prévisionnels cumulés

A ces résultats d'exercice, il convient d'ajouter, les reports de l'exercice 2021

Section	Excédent cumulé en euros au 31/12/2022
Fonctionnement	+1 677 372,10 €
Investissement	+ 532 500,06 €

Résultats rectifiés des RAR (produits et dépenses) : 748 093,81 €

# Bilan prévisionnel de l'exercice 2022

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT 2022
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)			
Section de fonctionnement	5 759 361,62 €	6 221 876,82 €	462 515,20 €
Section d'investissement	2 037 066,74 €	913 869,68 €	-1 123 197,06 €
			<b>RESULTAT CUMULE au 31/12/22</b>
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> <b>2022 (001 et 002)</b>	0,00 €	1 214 856,90 €	1 677 372,10 €
Report en section de fonctionnement			
Report en section d'investissement		1 655 697,12 €	532 500,06 €
<b>TOTAL (réalisations reports)</b>	7 796 728,36 €	10 006 300,52 €	2 209 872,16 €
<b>RESTES A REALISER A</b> <b>REPORTER EN 2023</b>			
Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
Section d'investissement	377 748,89 €	593 342,64 €	
<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en</b> <b>2023</b>	377 748,89 €	593 342,64 €	
<b>RESULTAT CUMULE</b>			
Section de fonctionnement	5 759 361,62 €	7 436 733,72 €	
Section d'investissement	2 037 366,74 €	2 569 566,80 €	
<b>TOTAL CUMULE</b>	7 796 728,36 €	10 006 300,52 €	2 209 872,16 €

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le



ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le



ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF



# Situation de fin d'exercice 2022

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
040	Opérations d'ordre de tr:	470 775,00	437 879,50
041	Opérations patrimoniales	301 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 000,00	63 669,86
16	Emprunts et dettes assimilées	221 000,00	218 395,02
20	Immobilisations incorporelles	201 886,02	73 523,94
21	Immobilisations corporelles	2 166 490,64	829 043,42
26	Participations et créances	155,00	155,00
27	Autres immobilisations financières	414 400,00	414 400,00
	<b>Total :</b>	<b>3 839 706,66</b>	<b>2 037 066,74</b>
			<b>1 802 639,92</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
001	Excédent d'investissement	1 655 697,12	0,00
021	Virement de la section de capital	232 000,00	0,00
024	Produits des cessions de biens	575 000,00	0,00
040	Opérations d'ordre de tr:	828 265,54	735 710,59
041	Opérations patrimoniales	301 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	96 000,00	151 764,09
13	Subventions d'investissement	151 744,00	26 395,00
	<b>Total :</b>	<b>3 839 706,66</b>	<b>913 869,68</b>
			<b>- 2 925 836,98</b>

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
011	Charges à caractère général	1 649 250,00	1 496 460,85
012	Charges de personnel	3 130 050,00	2 919 803,30
014	Atténuations de produits	77 000,00	57 638,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	232 000,00	0,00
042	Opérations d'ordre de tr:	828 265,54	735 710,59
65	Autres charges de gestion courante	590 100,00	445 927,96
66	Charges financières	115 100,00	102 873,56
67	Charges exceptionnelles	84 000,00	947,36
68	Dotations provisions services	141 449,36	0,00
	<b>Total :</b>	<b>6 997 214,90</b>	<b>5 759 361,62</b>
			<b>1 237 853,28</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
002	Excédent de fonctionnement	1 214 856,90	0,00
013	Atténuations de charges	106 000,00	163 042,36
042	Opérations d'ordre de tr:	470 775,00	437 879,50
70	Produits des services, des ventes et des prestations	280 500,00	390 072,70
73	Impôts et taxes	3 643 625,00	3 515 175,50
74	Dotations, subventions et remboursements	1 231 328,00	1 477 867,42
75	Autres produits de gestion courante	40 100,00	56 961,21
76	Produits financiers	30,00	32,38
77	Produits exceptionnels	10 000,00	180 845,75
	<b>Total :</b>	<b>6 997 214,90</b>	<b>6 221 876,82</b>
			<b>- 775 338,08</b>

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Berger  
Levrault

Publié le 05/04/2023  
ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

## Les dépenses d'investissement 2022

Dépenses sur les opérations : 2 037 066 € (Hors RAR)

Citons quelques exemples :

797 336 € : Acquisitions foncières

➤ 414 000 € : avance au Budget lotissement qui sera restituée après commercialisation des lots

➤ 319 000 € : achat bâtiment le Bessiérain

➤ 53 000 € : achat terrains Balza

119 229 € : Matériels : logiciel RH et Finances, portail stade, armement Police Municipale, caméra et interphone stade Jean Amat stade.

110 490 € : Entretien du patrimoine (déconstruction maison avenue de la gare, dispositif anti pigeons église, terrassement cuve stade Jean Amat)

4 800 € : voirie ( signalisation et bureau d'étude)

7 590 € : PLU ( bureau d'étude et diagnostic Chambre Agriculture)

65 000 € : maison de santé

34 869 € : Distributeur Automatique de Billets

92 065 € : Aire de jeux Balza

57 587 € : Restaurant scolaire



Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le



ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

### **3. Rétrospective 2019 à 2022**

#### **Section de fonctionnement**

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berger  
Levrault



# Rétrospective 2019 à 2022 – dépenses de fonctionnement

Code	Libellé	Total budget 2020	Réalisé 2020	Total budget 2021	Réalisé 2021	Total budget 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	1 773 050,00	1 208 316,59	1 405 183,55	1 256 662,30	1 649 250,00	1 496 460,85
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 982 950,00	2 715 071,50	3 154 520,00	2 851 089,50	3 130 050,00	2 919 803,30
014	Atténuations de produits	80 000,00	66 242,00	77 000,00	60 931,00	77 000,00	57 638,00
65	Autres charges de gestion courante	561 800,00	294 313,81	524 610,00	482 997,47	590 100,00	445 927,96
66	Charges financières	126 000,00	118 613,66	130 000,00	111 741,65	115 100,00	102 873,56
67	Charges exceptionnelles	28 500,00	3 794,44	218 808,43	7 049,52	84 000,00	947,36
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	141 449,36	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	200 053,07	0,00	40 000,00	0,00	232 000,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000,00	268 375,48	400 000,00	352 064,50	828 265,54	735 710,59
	<b>Totaux</b>	<b>6 302 353,07</b>	<b>4 674 727,48</b>	<b>5 950 121,98</b>	<b>5 122 535,94</b>	<b>6 997 214,90</b>	<b>5 759 364,63</b>

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berger  
Levrault

# Rétrospective 2019 à 2022 – recettes de fonctionnement

Code	Libellé	Total budget 2020	Réalisé 2020	Total budget 2021	Réalisé 2021	Total budget 2022	Réalisé 2022
013	Atténuations de charges	134 000,00	135 568,67	105 000,00	143 582,55	106 000,00	163 042,36
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	323 900,00	260 246,49	248 500,00	428 294,62	280 500,00	390 072,70
73	Impôts et taxes	3 399 911,00	3 482 217,64	3 339 125,00	3 601 175,12	3 643 625,00	3 515 175,50
74	Dotations, subventions et participations	1 243 260,00	1 327 474,58	1 375 500,00	1 271 249,40	1 231 328,00	1 477 867,42
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	31 532,19	31 000,00	49 256,11	40 100,00	56 961,21
76	Produits financiers	0,00	32,38	0,00	29,79	30,00	32,38
77	Produits exceptionnels	47 000,00	114 391,17	0,00	39 133,96	10 000,00	180 845,75
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 074 282,07	0,00	785 996,98	0,00	1 214 856,90	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00	34 979,27	65 000,00	18 674,31	470 775,00	437 879,50
	<b>Totaux</b>	<b>6 302 353,07</b>	<b>5 386 442,39</b>	<b>5 950 121,98</b>	<b>5 551 395,86</b>	<b>6 997 214,90</b>	<b>6 221 876,82</b>

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berger  
Levrault

## **4. Prospective 2023 à 2026**

### **Section de fonctionnement**

# Projection 2023 à 2026 – dépenses de fonctionnement (réalisées)

Dépenses de fonctionnement	2023	2024	2025	2026
011 Charges à caractère général	1 463 893	1 496 461	1 535 244	1 575 712
012 Charges de personnel	3 030 595	3 065 793	3 063 929	3 125 208
65 Autres charges de gestion courante	535 433	575 564	576 906	578 262
66 Charges financières	96 203	130 940	151 648	137 557
67 Charges exceptionnelles	9 100	5 180	5 260	5 342
68 Provisions	0	0	0	0
014 Atténuation de produit	58 000	58 000	58 000	58 000
042 opérations d'ordre	150 000	150 000	150 000	150 000
023 virement à la section d'investissement (BP)				
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 343 224</b>	<b>5 481 938</b>	<b>5 540 987</b>	<b>5 630 08</b>

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF



# Projection 2023 à 2026 – recettes de fonctionnement (réalisées)

Recettes de fonctionnement		2 023	2 024	2 025	2 026
013	Atténuation de charges	121 000	123 870	126 813	129 831
70	Produits des services et du domaine	372 500	378 750	385 135	391 659
73	Impôts et taxes	3 753 648	3 824 846	3 898 462	3 974 578
74	Dotations et participations reçues	1 373 000	1 382 680	1 391 649	1 399 523
75	Autres produits de gestion courante	49 500	49 995	50 495	51 000
76	Produits financiers	32	32	33	33
77	Produits exceptionnels	5 500	5 550	5 601	5 652
78	Reprise sur provision				
042	Opérations d'ordre	40 000	40 000	40 000	40 000
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>5 715 180</b>	<b>5 805 723</b>	<b>5 898 187</b>	<b>5 992 206</b>

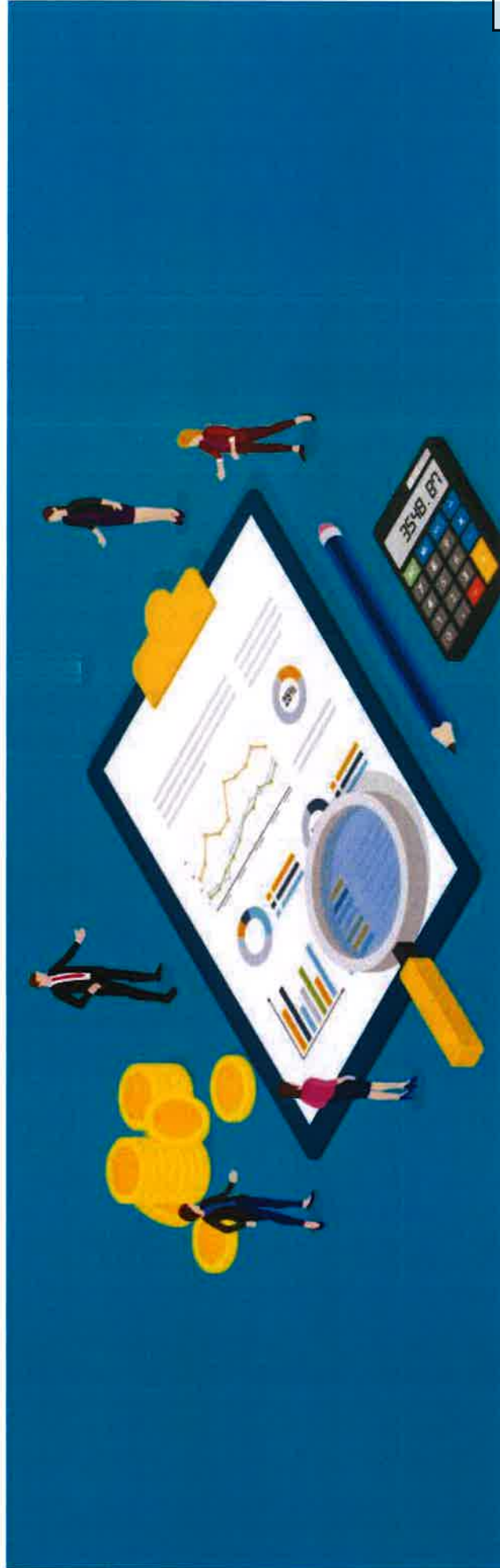
Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berger  
Levrault



### III. Les orientations budgétaires

23/03/2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berger  
Levrault

# 1. Rappel des différentes sections

23/03/2023



## Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

Nous y retrouvons les charges à caractère général (chapitre 011) et les charges de personnel (chapitre 012). Mais aussi les indemnités et subventions (chapitre 65), les intérêts de la dette (chapitre 66) et les charges exceptionnelles (chapitre 67).

## Section d'Investissement

La section investissement retrace des acquisitions ou des travaux qui ont vocation à valoriser le patrimoine de la commune.

Les dépenses éligibles au FCTVA génèrent une recette égale à 16,404 % des dépenses TTC. Cette recette est perçue l'année N+1.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berser  
Levisuit

## 2. Les dépenses de fonctionnement

23/03/2023

## Les charges à caractère général (Chapitre 011)

Ce chapitre comporte les charges courantes telles que les acquisitions de fournitures, de papèterie, de petits matériels divers, entretiens divers, les fluides, ...

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023
011 charge à caractère général	1 773 050,00 €	1 208 316,00 €	1 500 000,00 €	1 258 120,00 €	1 671 650,00 €	1 496 460 €	1 550 000€

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

23/03/2023

Berger  
Levrault

## Focus sur les Charges de Personnel (Chapitre 012)

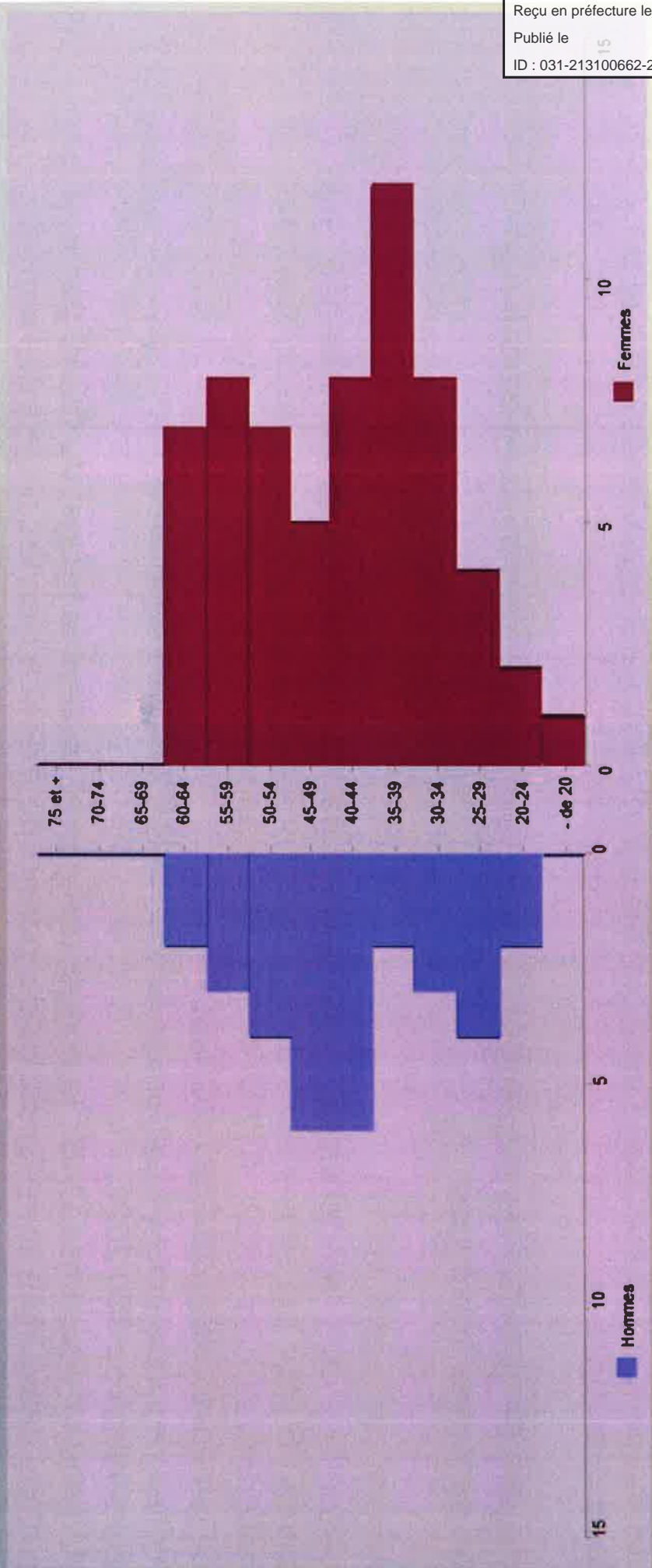
Le montant de ce chapitre représente généralement les dépenses afférentes aux personnels. Son augmentation est inévitable du fait du Glissement Vieillesse Technicité. (GVT) qui induit une augmentation des charges salariales sans même qu'il ne soit question de recrutement. Les réformes 2022 entraînant le dégel du point d'indice ont eu une incidence sur ce chapitre.

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023
012 charges de personnels	2 982 950 €	2 698 549 €	3 154 520 €	2 851 089 €	3 130 000 €	2 921 669 €	3 250 000 €

Les services informatique et communication, anciennement services mutualisés avec la CCVA ont été réintégrés sur le budget communal.

La commune est dotée de différents services œuvrant en régie comme par exemple le service enfance.

**Pyramides des âges des agents actifs - Budget Principal Commune - mars 2023**



## **Autres charges de gestion courante ( chapitre 65) et charges exceptionnelles (Chapitre 67)**

Le chapitre 65 représente essentiellement les indemnités des élus et les subventions de fonctionnement aux associations ainsi que les contributions aux organismes tels que le SDEHG et le SIAH.

Le chapitre 67 globalise les subventions exceptionnelles attribuées aux associations, et toutes dépenses imprévues.

### **Précisions sur le chapitre 65**

- Subventions aux associations : une enveloppe de 75 000 euros est affectée aux chapitres 65 pour les subventions de fonctionnement et chapitre 67 pour les subventions exceptionnelles. En 2022, 61792 € ont été mandatées sur cette enveloppe, somme sensiblement identique à 2021 (62700€).
- Maintien des indemnités Élus (article 6531) : le CA 2022 fait apparaître une consommation de 109 203€.
- Subvention d'équilibre CCAS : le budget communal soutient le budget du CCAS par le biais d'une subvention communale ce qui permet de mener à bien les projets de l'année.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berser  
Levisuit

### **3. Les recettes attendues en 2023**



## Les principales recettes de fonctionnement attendues

Les principales sources de recettes de fonctionnement sont :

- La fiscalité (les impôts et taxes)
  - L'équipe municipale souhaite maintenir les taux.
  - Le PLF prévoit une augmentation des bases de 7,1%
- Les dotations (état et Val Aïgo) :
  - La Dotation Forfaitaire a été en baisse en 2022 ( demande de restitution de trop perçu) ce qui induit la prudence en 2023 même si le Projet de Loi de Finances 2023 est optimiste.
  - hausse de la dotation communautaire en raison de récupération de compétences.
- Les produits des services et de gestion courante

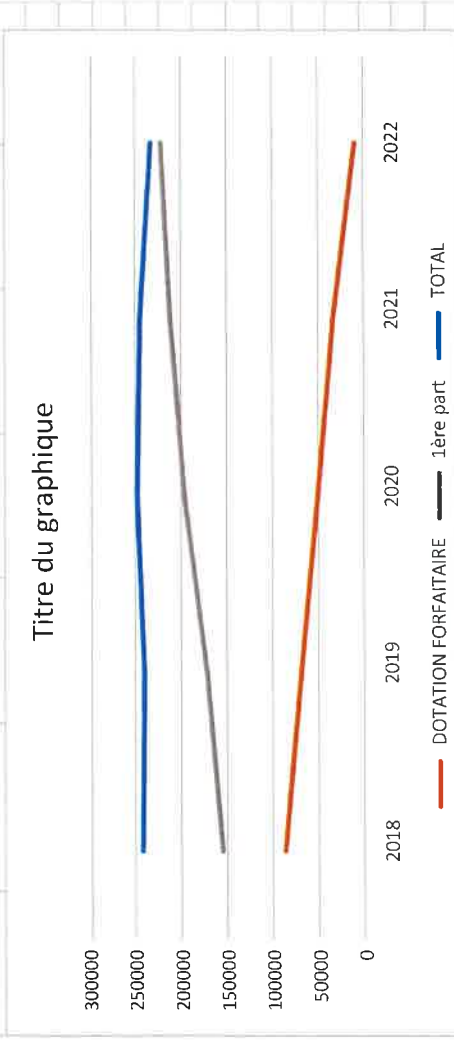
## Dotation Globale de Fonctionnement

ANNEE	DOTATION FORFAITAIRE	DOTATION DE SOLIDARITE RURALE			TOTAL
		1ère part	2nde part	Total	
2018	87096	105437	50245	155682	242778
2019	68785	118343	54159	172502	241287
2020	51948	138765	57575	196340	248288
2021	34473	152783	58694	211477	245950
2022	10293	163117	59978	223095	233388

Pour Bessières, la tendance est globalement à la baisse : DGF 2018 : 242 778€ DGF 2022 : 233 388€

L'impact est porté sur la dotation forfaitaire :  
DF 2018 : 87 096€  
DF 2022 : 10 293 €.

Même si la DSR augmente, elle ne compense pas la baisse de la DF.



## La fiscalité (impôts et taxes chapitre 73)

### TAUX D'IMPOSITION (uniquement part communale)

	2020	2021	2022
Taux TH	18,25%		
Taux FB	15,98%	37,88%	37,88%
Taux FNB	76,26%	76,26%	76,26%

Prévision Loi de Finances 2023 : augmentation des bases + 7,1 % par rapport à 2022. Pour 2023, il est proposé de maintenir les taux de la part communale à iso comme cela est le cas depuis plusieurs années.

Lexique :

TH : Taxe d'habitation

FB : Foncier bâti

FNB : Foncier non bâti

Cabinet Ressources Consultants Finances

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

23/03/2023

Berger  
Levrault

## FNGIR et DCRTP

Le FNGIR et la DCRTP sont des mécanismes de neutralisation de la réforme de la taxe professionnelle. Les territoires dits « gagnants » à l'issue de la réforme ont été contributeurs au FNGIR, et les territoires dits « perdants » ont été bénéficiaires du FNGIR. Si la perte était importante, la DCRTP permet une compensation à hauteur des différences constatées.

Le FNGIR 2023 reste stable par rapport à l'an passé.

FNGIR	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023
	888 103 €	889 103€	889 103 €	889 103 €	889 103 €

Il en va de même pour la DCRTP, dont le montant reste stable également.

DCRTP	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP
	460 000 €	463 244 €	463 244 €	463 244 €	460 000 €

Lexique :

FNGIR : Fonds national de garantie individuelle des ressources

DCRTP : dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle

23/03/2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berger  
Levrault

## Attribution de compensation

L'attribution de compensation correspond à la part de la fiscalité professionnelle lors du passage en Fiscalité Professionnelle Unique diminuée des transferts de charges.  
Celle-ci se voit majorée de 30 000 €, suite à récupération de la compétence piscine.

Attribution de compensation	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023
	537 053 €	516 022 €	516 022 €	516 022 €	516 022 €	546 022 €

## Les produits des services et de gestion courante

Les produits des services (chapitre 70) regroupent les recettes de cantine scolaire, redevance d'occupation du domaine public, concessions ...

Les produits de gestion courante (chapitre 75) sont les recettes générées par les loyers par exemple.

Recettes	CA 2019	CA 2020 (effet covid)	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP prévisionnel 2023
Produits de service (chp 70)	340 135 €	260 246 €	407 068 €	280 500€	390 072 €	313 500 €
Produits de gestion courante (chp 75)	31 122 €	31 532 €	49 225 €	40 100€	56 961 €	55 000 €

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF



### 3. La dette

23/03/2023



## La dette

Les emprunts en cours :

Année	Capital de départ
2023	2 549 808,60

N° Emprunt	Objet	Organisme prêteur	Périodicité	Nb éché.	Date 1ère éché.	Capital initial	Capital rest. à pay.
T1KH72018PR	GYMNASE URBA VOIRIE	CREDIT AGRICOLE	Semestrielle	39	20/08/2012	1 787 319,96	1 012 653,42
0247651	CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE SPORTS	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	Annuelle	25	01/03/2007	1 400 000,00	568 209,25
T1HTK8016PR	10-01 BOULODROME BERGES DU TARN	CREDIT AGRICOLE	Annuelle	25	05/01/2012	1 000 000,00	663 963,59
T1HTLA011PR	10-02 BOULODROME BERGES DU TARN	CREDIT AGRICOLE	Annuelle	22	05/01/2015	76 222,16	54 965,25
T1HXBV019PR	10-03 BOULODROME BERGES DU TARN	CREDIT AGRICOLE	Trimestrielle	80	15/01/2011	490 000,00	238 119,05
DOS.CM857	11-02 ACQUISITION FONCIERES BALZA	CONSEIL DEPARTEMENTAL HG	Annuelle	15	08/02/2011	59 480,00	11 896,04

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

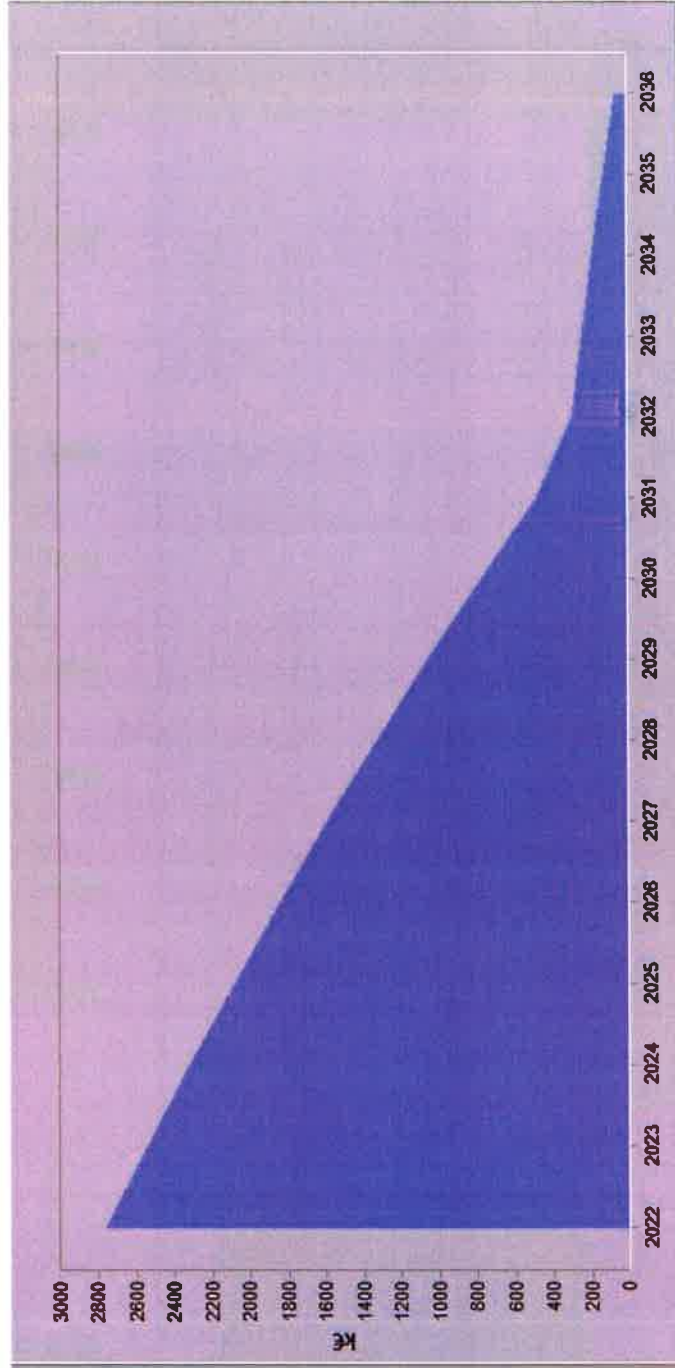
ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

23/03/2023

Berger  
Levrault



Le désendettement se poursuit.



## 5. Les grands projets scolaires

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

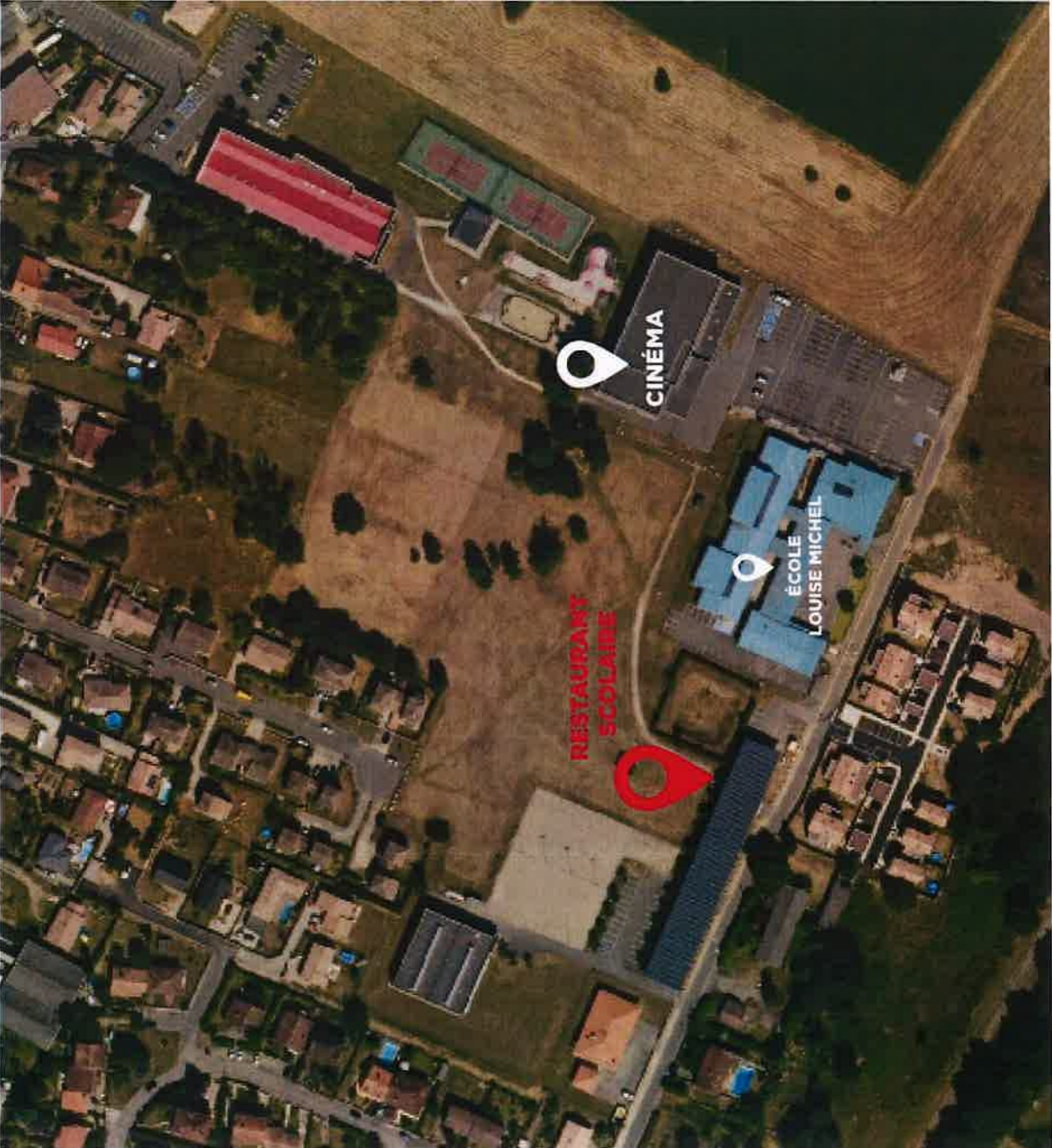
23/03/2023

Berger  
Levrault

# PROJET 1

## F u t u r restaurant scolaire

( Cabinet ARKHIDEA )



Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF





Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le



ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF



## LE FUTUR RESTAURANT SCOLAIRE

Objectif : proposer un espace de restauration scolaire adapté aux écoliers, et étudié en collaboration avec les usagers.

Etat d'avancement : Permis de construire approuvé, APD en cours

Calendrier Prévisionnel : pose 1<sup>ère</sup> pierre 4<sup>ème</sup> trimestre

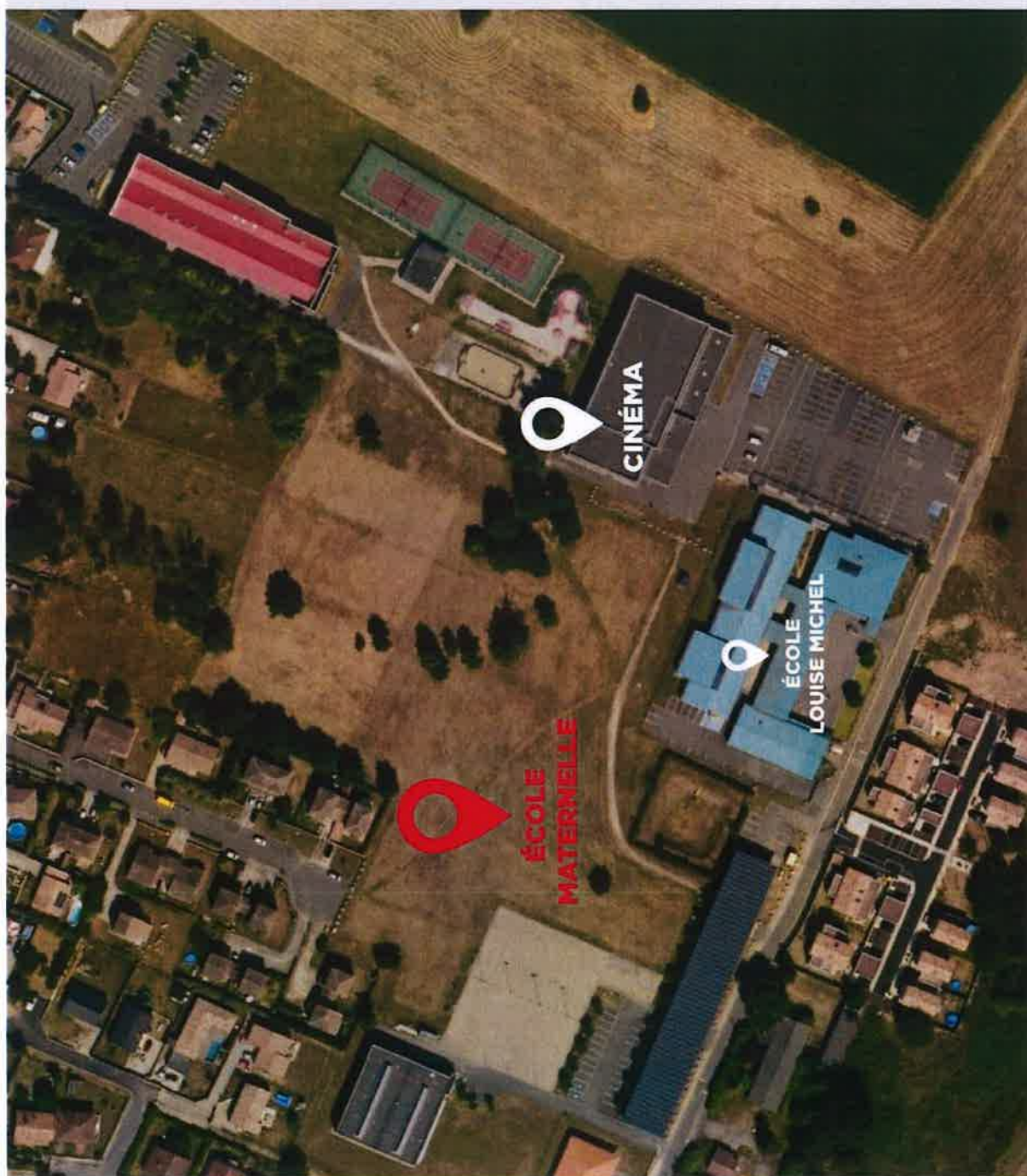
Financement : 2 023 200 € TTC / subventions attendues 30 %





# PROJET 2

## F u t u r e école maternelle



Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF



## LA FUTURE ECOLE MATERNELLE

Objectif : proposer un équipement adapté aux écoliers, en collaboration avec les enseignants, direction Alae, parents d'élèves

État d'avancement : Lauréat du concours d'architectes désigné.

Financement : 3 500 000 € / subvention 40 %



Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berser  
Levisuit

## 6. Les investissements prévisionnels 2023



## LES INVESTISSEMENTS BP 2023 en €

OPÉRATIONS	LIBELLÉS	RAR	AJOUT	NOUVELLES OPÉRATIONS
2201	Achat matériel 2022	4 686,89		
2202	Travaux patrimoine	83 420,44		
2203	Travaux voirie	1 140,00		
2204	Etude PLU	50 220,00	9 000,00	
2207	Maison de santé	110 704,00	1 446 896,00	
2208	Ecole	30 000,00	100 000,00	
2209	Amenagement stade	0	9 000,00	
2211	Revitalisation des poumons verts plaine de Balza		20 000,00	
2213	Restaurant scolaire	97 577,56	2 123 200,00	
	<b>TOTAUX</b>	<b>377 748,89</b>	<b>3 708 096,00</b>	
2301	Achat matériel 2023			216 502,00
2302	Travaux bâtiments communaux			137 000,00
2303	Travaux voirie			62 000,00
2305	Acquisitions foncières			500 000,00
2306	Video protection			60 000,00
2307	Piscine municipale			50 000,00
2308	Rénovation énergétique des espaces communaux			100 000,00
2309	Contrôle d'accès			60 000,00
	<b>TOTAUX</b>			<b>1 185 502,00</b>

TOTAL GÉNÉRAL HORS RAR

4 893 598,00

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le



ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

23/03/2023



## IV. LES BUDGETS ANNEXES



---

# CUISINE CENTRALE

---



## Les résultats prévisionnels de l'exercice 2022

Le compte administratif prévisionnel fait apparaître les chiffres suivants :

La section de fonctionnement génère en 2022 un déficit d'environ – 23 979,20 euros .

La section d'investissement quant à elle, génère en 2022 un excédent de + 9 383,97euros.

A ces résultats d'exercice, il convient d'ajouter, les reports de l'exercice 2022.

Les résultats cumulés prévisionnels :

Section	Excédent 2022 cumulé en euros
Fonctionnement	+ 133 633,50€
Investissement	+ 42 987,88€

## **Les dépenses 2023** **section de fonctionnement et d'investissement**

Des acquisitions sont nécessaires afin de répondre à des besoins de fonctionnement du service et de mise conformité.

Des acquisitions d'équipements doivent nécessairement être prévues chaque année. La somme prévisionnelle disponible aux investissements pour le BP 2023 est de 76 660 €.

Un contentieux datant de 2013 doit se clôturer en 2023. La commune devra s'acquitter des frais évalués à 80 0000 euros. Il est donc nécessaire de provisionner cette dépense.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

23/03/2023

Berger  
Levrault

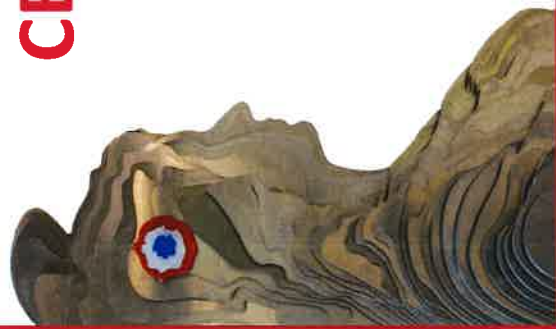




---

# CENTRE DE FORMATION

---





## 2. Le budget annexe Centre de formation des Apprentis

Le compte administratif prévisionnel fait apparaître les chiffres suivants :

La section de fonctionnement génère en 2022 un excédent d'environ + 211 088,25euros.  
La section d'investissement quant à elle, génère en 2022 un déficit de 727 226,60 euros.

A ces résultats d'exercice, il convient d'ajouter, les reports de l'exercice 2022

Les résultats cumulés prévisionnels :

Section	Excédent 2022 cumulé en euros
Fonctionnement	+ 325 038,39 €
Investissement	- 298 252,50 €

## Les résultats prévisionnels Section investissement

Sur la section d'investissement, le compte administratif prévisionnel fait apparaître les chiffres suivants :

En dépense :	794 205,88 €
En recette :	66 979,28 €
Total =	- 727 226,60 €

RAR recettes : 356 504 € - RAR dépenses: 8 756,46 € = Solde positif :	+ 347 747,54 €
Excédent reporté :	+ 428 974,10 €
Total =	+ 49 495,04 €

La section d'investissement 2022 fait apparaître € (hors RAR) soit un résultat rectifié de + 49 495,04 € (RAR dépenses et produit inclus).

## 2. Le budget annexe Centre de formation des Apprentis

Ce budget annexe s'autofinance par le remboursement de l'annuité fixe d'emprunt lui-même remboursé par le CFA au travers de loyers versés, auquel s'ajoute le montant de la taxe foncière.

Le C.F.A a souhaité agrandir ses locaux afin de pouvoir accueillir un nombre plus important d'alternants, dans des conditions plus adaptées et dans une logique de campus plus moderne.  
Des travaux d'extension du CFA se sont achevés en 2022.

Une subvention octroyée par le Conseil régional d'un montant de 356 000 € a été attribuée à la commune pour ces travaux. Celle-ci a été notifiée à la commune et devrait être versée en 2023.



23/03/2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF

Berger  
Levrault



---

# LOTISSEMENT

---



### **3. Budget annexe Lotissement Communal**

Budget créé fin 2021 à la demande de la trésorerie, il permettra à la commune de vendre 6 lots à usage d'habitation, situés rue Privat.

Des négociations avec les propriétaires voisins se terminent afin d'optimiser l'implantation de la voirie qui desservira les lots. Les futurs travaux de viabilisation du lotissement sont évalués à 235 000 €. A cette dépense, s'ajoutera la TVA sur le prix de vente dont il faudra tenir compte lors de la revente des lots.

A noter que la TVA sur les travaux quant à elle, sera entièrement récupérée à N+1 après achèvement des travaux.

### 3. Budget annexe Lotissement Communal

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 185 000,00	G 185 000,00
	Section d'investissement	B 185 000,00	H 421 400,00

Résultats prévisionnels en section d'investissement :

En dépense :  
182 000 € : achat des terrain  
3 000 € : étude et prestation de service

En recette :  
414 400 € : avance du budget communal au profit du budget annexe  
7 000 € : écriture de stock

---

# MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE

---





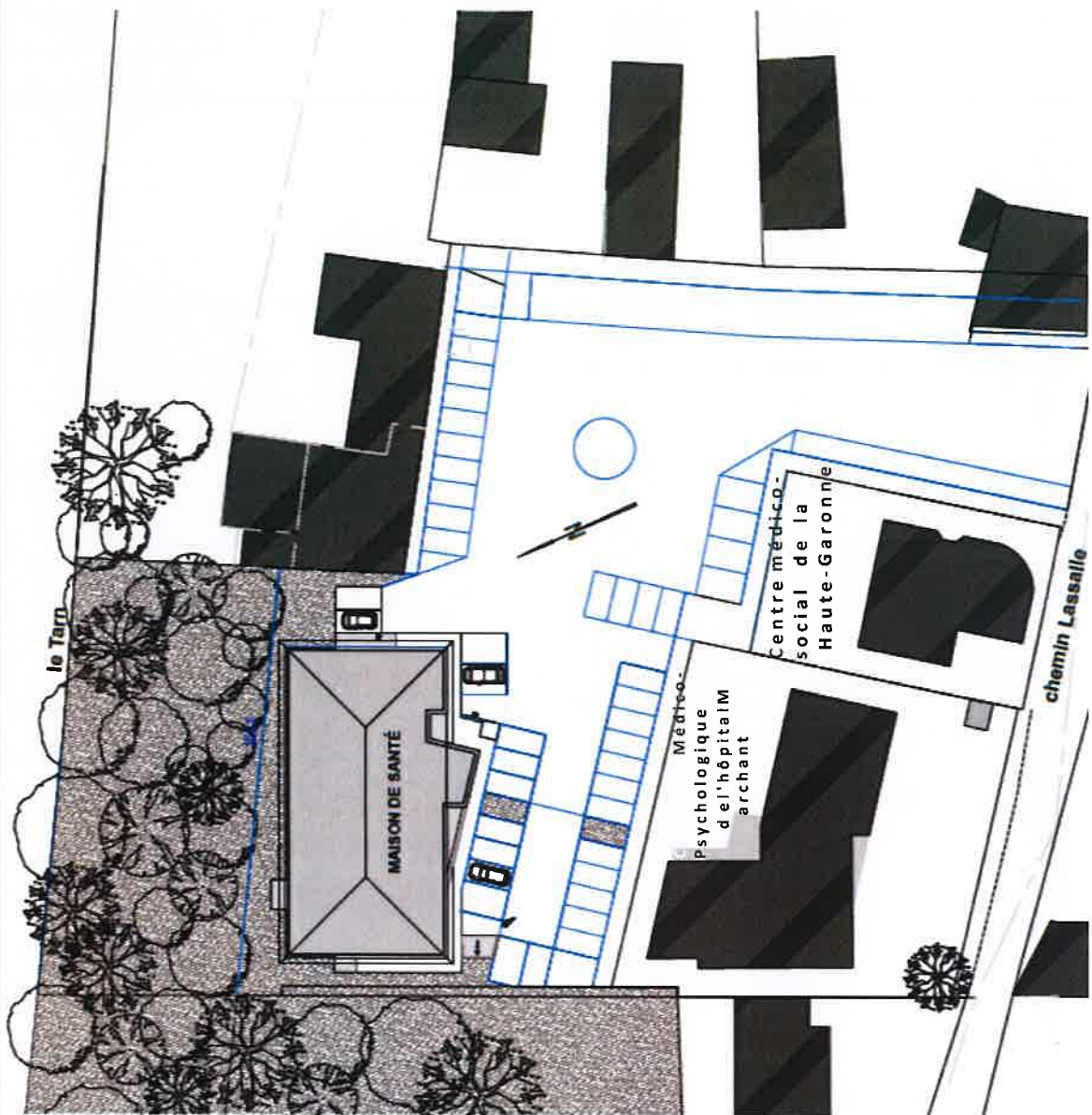
## LE FUTUR MAISON DE SANTE

Objectif : lutter contre la désertification médicale et renforcer les échanges interprofessionnels en consolidant les liens entre les différents acteurs de la santé

Etat d'avancement : Dépôt permis de construire avril 2023 - Calendrier prévisionnel : pose 1ère pierre : 4<sup>ème</sup> trimestre 2023

Financement : 1 557 600€ TTC / subventions attendues 50 %





Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF





Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF



## **Proposition de création d'un budget annexe Maison Pluridisciplinaire de Santé**

Il est proposé de créer un budget annexe afin de dissocier les dépenses afférentes à cette construction.

En effet, cette opération à pour vocation à s'autofinancer d'ici quelques années. Ainsi, les annuités d'emprunt seront remboursées par les loyers des professionnels de santé.

Le projet de budget annexe est soumis à validation de la trésorerie. Celui-ci pourra être présenté en conseil municipal après approbation de la trésorerie.

# Débats

Envoyé en préfecture le 05/04/2023  
Reçu en préfecture le 05/04/2023  
Publié le  
ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF





Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le



ID : 031-213100662-20230329-AXDL2023\_10-BF